



# ECOLE LAMARTINE

## 71800 LA CLAYETTE

**1 CONSEIL D'ECOLE N°1**  
**DU 6/11/2014**

**Présents**: M. Laroche (Maire), Mme Ducouret (représentante de la municipalité)  
Mme Paperin, Mme Laville, Mme Gounon, Mme D'Elia, Mme Cuney, Mme Gaillard, Mme Aublanc, M. Montiller  
(déléguées des parents d'élèves)

Mme Pillard (DDEN), Mmes Fontanel, Pillot, Lopez, Lapray, Michelet, Viaux, M. Schrack enseignants

**Excusée** : Mme Michel (représentante de la municipalité)

**Absente** : Mme Jacquet

**Présidente de la séance**: Mme Minjollet

**Secrétaire de séance**: Mme Pillot

### **1. Installation du nouveau Conseil.**

Les élus sont présentés. Le rôle et les attributions du Conseil d'école sont énoncés.

Le bureau est désigné:

- Mme Pillard, DDEN
- Mme Cuney, parente d'élève
- Mme Fontanel, enseignante
- Mme Minjollet, directrice

### **2. Règlement scolaire.**

**Le règlement intérieur**: il est lu, commenté et modifié. Il est adopté à l'unanimité.

**La charte d'utilisation du matériel informatique de l'école** : elle est lue et commentée.

### **3. RASED.**

La présentation du RASED (aide aux enfants en difficulté) est faite par Mme Lapray.

- un maître E (aide spécialisée pédagogique) : Mme Lapray.

Le secteur de La Clayette comporte 15 écoles, il se trouve étendu de plusieurs écoles hors canton.

- une Psychologue rattachée à Charolles et régulièrement à La Clayette : Mme Vincent.

### **4. Fonctionnement de la semaine de 4 jours 1/2**

Deuxième année pour ce fonctionnement.

Les horaires des différents moments de la journée sont rappelés.

Il est noté que les activités périscolaires ne sont pas obligatoires, l'idée de la réforme des rythmes scolaires étant d'alléger la journée de l'enfant. Il est possible de les inscrire 1, 2 ou 3 fois dans la semaine seulement.

Au niveau pédagogique, les 5 matinées de travail avec des horaires réguliers sont très profitables pour les apprentissages. L'après-midi raccourcie passe très vite, les élèves sont toujours surpris que les cours soient déjà terminés.

Des progrès sont notés au niveau de la discipline des ateliers périscolaires : en effet, l'équipe d'animation est stable et les animateurs sont mieux identifiés et donc respectés par les enfants. Il y a toujours un choix très intéressant dans les activités.

Pour toute demande concernant le périscolaire, il convient d'utiliser la boîte aux lettres ou de téléphoner directement au centre de Colombier.



# ECOLE LAMARTINE

## 71800 LA CLAYETTE

Tous les acteurs du conseil d'école soulignent la réussite et l'exemplarité de la mise en place de la semaine de 4 jours et demi à La Clayette. La municipalité et le centre de loisirs sont vivement remerciés, Monsieur le maire salue le rôle fédérateur de l'équipe enseignante dans le projet.

2 parents sont choisis pour les réunions du comité de pilotage :

- Mme Aublanc
- Mme Delia
- Mme Gounon (suppléante)

Prochaine réunion du comité : lundi 17 novembre

### **5. Le point COOP est présenté.**

Présentation du bilan de l'année dernière. Comparatif avec année précédente.

Une compatibilité saine grâce aux subventions et aux différentes manifestations : la vente de plants, la soirée théâtre et la souscription ont été une réussite.

Les vérificateurs aux comptes sont nommés :

- Mme Minjollet
- Mme Pillot
- Mme Paperin

### **6. Projets**

**Projet « Dogora »** : représentations le vendredi 12 décembre à La Clayette et le samedi 13 décembre à Charolles.

#### **« Ecole et cinéma » :**

L'école est repartie dans le projet.

Déroulement des activités : Une programmation est établie avec les écoles participant à ce projet. Il y a une projection par trimestre pour chacun des cycles et de retour en classe, des travaux en arts visuels, en production d'écrits...

#### **Projet « Mosaïque » :**

Un projet « Mosaïque » est lancé dans le cadre des défis Nature 71 : il aura pour thème l'art du jardin et les petites bêtes. Ces oeuvres dessinées et réalisées par les enfants en émaux de Briare et grès céram, prendront place sur les façades de la cour de l'école.

### **7. Les travaux à l'école :**

•Divers travaux d'entretien et autres petits travaux dans les classes ont été réalisés pendant les vacances. Ce qui a été demandé a été fait.

•La classe de CM2 a été entièrement rénovée.

•*Il reste:*

- Le rafraîchissement des façades en lien avec le projet « Mosaïque »
- La réfection des sanitaires garçons (2<sup>ème</sup> partie).

*A noter :*

•Le fonctionnement du portail d'entrée demeure problématique.



# ECOLE LAMARTINE

## 71800 LA CLAYETTE

- Les poubelles devant la grille de l'école entravent la mise en place du plan vigipirate.

### **8. Divers.**

Quelques points relevant du restaurant scolaire et des activités périscolaires seront transmis aux responsables.